

2 Politique

Mise en place du CGE/Commission ad hoc

L'opposition dépose la liste de ses représentants

SM

Libreville/Gabon

Ce sont les leaders de 41 partis politiques sur les 44 qui se réclament de l'opposition gabonaise, toutes tendances confondues, qui ont procédé, hier, et de façon solennelle, à la remise du document y relatif à la secrétaire générale de ce département ministériel, Mme Judith Koumba Pemba Mombo.



Photo : F.M.Mombo

Ici, lors de la précédente rencontre entre ministre de l'Intérieur et les partis de l'opposition et de la majorité.

LES partis politiques de l'opposition ont déposé, hier, au ministère de l'Intérieur, la liste des membres devant représenter leur bord politique, dans le processus de la mise en place du Centre gabonais des élections (CGE). Cette institution qui aura dorénavant la charge d'organiser les scrutins politiques au Gabon.

Cette liste est la réponse à la

lettre signée du ministre de l'Intérieur, Lambert-Noël Matha, adressée, quelques jours plus tôt, aux différents responsables des partis politiques de la majorité et de l'opposition. Dans cette correspondance, il leur avait été demandé de faire parvenir "sous huitaine", les noms de cinq représentants "par regroupement de partis". Les-

quels devront constituer le Collège spécial chargé d'élire le président du CGE. Puis, quatre autres noms des personnalités de chaque camp politique, devant siéger au sein de la commission ad hoc en charge de la réception et de l'examen des dossiers de candidatures à ladite fonction. Soit neuf noms au total. Selon certaines indiscretions,



Photo : Eric Laphèta

Une phase de ce dépôt officiel de la liste des représentants de l'opposition.

on y retrouve, entre autres, les noms des personnalités telles que Michel Menga, Jean-Pierre Ndong Abessolo, Philippe Nzengue Mayila, David Mbadinga, Pierre-Anicet Mbadinga Maganga. Tous auraient été désignés par voie de vote à bulletin secret. Les leaders présents au "Delta postal", siège du ministère de l'Intérieur, hier,

ont souhaité que la remise de ladite liste soit solennelle. Et c'est la secrétaire générale dudit département ministériel, Mme Judith Koumba Pemba Mombo, qui l'a réceptionnée des mains de David Mbadinga à la tête de la délégation de l'opposition. Ce dernier en a d'ailleurs profité pour expliquer à son hôte, tout le sens de ce déplace-

ment en groupe. «C'est la preuve qu'il existe réellement une opposition qui sait se mobiliser quand il le faut», a expliqué le président de l'Union des Patriotes gabonais loyalistes (UPG-L). Il a également évoqué la question du Conseil national de la Démocratie (CND) dont l'actuel bureau est en parfaite "illégalité", du point de vue des textes qui régissent cette institution. De ce fait, David Mbadinga n'a pas manqué, au nom de ses pairs, d'exhorter le président de la République, Ali Bongo Ondimba, à convoquer une assemblée électorale. Conformément aux dispositions des textes régissant cette institution. Au regard de ce qui précède, l'actuel président du CND, Séraphin Ndaot Rembogo, ne devrait pas avoir le sommeil tranquille.

Législatives 2018/Opposition

L'UPL non partante !

EL

Libreville/Gabon

L'UNION pour le progrès et la liberté (UPL) a organisé une causerie politique, le week-end dernier, à Nkok, dans le 2e arrondissement de la commune de Ntoun (Komo-Mondah). Une initiative du délégué communal de ce parti membre de la Coalition pour la nouvelle République (CNR), Michel Handy Obiang Minko.

Au menu de cette rencontre, l'analyse de la situation politique dans notre pays, laquelle est caractérisée par le débat sur la participation ou



Photo : Eric Laphèta

Le communal Michel Handy Obiang Minko lors de son intervention.

non de l'opposition aux élections législatives à venir. Pour ce qui est de l'UPL, on retiendra que les responsables des structures de base, à l'instar de certains partis mem-

bres de la Coalition pour la nouvelle République (CNR), ont décidé de ne pas y participer. Ils ont estimé que, "le combat pour la restauration de l'alternance et la vérité des



Photo : Eric Laphèta

Les militants et sympathisants de l'UPL à Nkok lors de la causerie politique.

urnes se poursuit toujours." Et d'ajouter : "Nous restons donc suspendus au mot d'ordre de notre leader qui n'en fait pas une préoccupation pour le moment". Une position que le di-

rectoire de l'Union pour le progrès et la liberté soutient. Dans son mot de circonstance, Martin Kassa, le vice-président en charge des organes spécialisés du parti,

a félicité les jeunes de l'UPL à Ntoun pour cette énième initiative qui cadre avec les orientations de leur formation politique. Lesquelles mettent l'accent, a-t-il relevé, sur "la formation et l'encadrement de la jeunesse militante". Aussi, recommandera-t-il à ses jeunes militants de poursuivre l'implantation des structures de base, afin que l'UPL soit présente à toutes les batailles politiques. Tout comme, ils se doivent d'apporter leur contribution à l'exécution des tâches définies dans le cadre de la CNR. Ce d'autant que, l'UPL "veut poursuivre l'œuvre politique entamée aux côtés de Jean Ping depuis 2016".

Miroir du Gouvernement

"Mamba" et le devoir d'aller plus loin !

CHAQUE jour qui passe laisse penser que l'opération "Mamba" de traque contre les auteurs de malversations financières et autres détournements de fonds publics se montre plutôt sélective. Cela au regard de l'attention toute particulière accordée aux affaires liées au logement, au foncier et dans une certaine mesure aux travaux publics.

Les nombreux compatriotes qui ont applaudi son lancement, souhaitent voir cette opération s'étendre à d'autres secteurs dans lesquels l'Etat a englouti d'importants fonds sans résultats palpables. Comme c'est par exemple le cas dans le secteur de l'Éducation et de l'enseignement supérieur. S'il n'est point besoin de le rappeler, "Mamba" est né de la volonté du gouvernement d'assainir les comptes publics, en luttant efficacement contre les travers d'une gouvernance qui a «mis le pays au sol». Alors, qu'est-ce qui peut limiter le champ d'une dynamique qui

avait pourtant été bien lancée ? Une question à plusieurs millions de nos francs qui mérite que l'on s'y attarde. Sans que nous ne soyons des procureurs ou des justiciers d'un genre nouveau, encore moins de nous substituer à la justice plus compétente et plus à l'aise dans son rôle. Seulement, la question mérite qu'on la pose. Tout simplement parce que le gouvernement, par le biais de son émanation dans le corps judiciaire, le parquet, ainsi que le Parlement dont la surdité face à "Mamba" inquiètent les populations. Personne ne demande au gouvernement de faire le travail de la justice. La séparation des pouvoirs étant consacrée par la Constitution. Toutefois, il est de son rôle d'interpeller le premier responsable du Parquet afin qu'il soit attentif aux «rumeurs» vraies ou fausses qui circulent au sujet des compatriotes qui brillent encore par leur inclination à casser les caisses de l'Etat. Loin de nous

l'idée de faire dans les procès en sorcellerie, il y a que de nombreuses bâtisses et autres immeubles, appartenant à des gens connus de tous, sortent de terre sans que l'origine de leur fortune ne soit justifiée. Pis, certains d'entre eux ne sont pas connus comme héritiers d'empires financiers que les yeux "jaloux" se désintéressent de cette propension à exhiber à la face du monde les signes ostentatoires d'un enrichissement qui est tout, sauf légal. Du moins, c'est ce que croient, comme ils les désignent, ces «jaloux». Rien ne coûte au Premier ministre et à son gouvernement d'envoyer "Mamba" partout où des ratés ont été enregistrés, ou il y a des doutes... Il ne s'agit pas ici, non plus, de vouer aux gémonies des Gabonais, bénéficiant de la présomption d'innocence. Mais de faire montre d'une certaine volonté à atteindre absolument l'objectif visé, à savoir punir tous les indélicats dans la gestion des fonds publics, tous sec-

teurs confondus. Dans ce cadre, il faudra également adopter une certaine transparence. En dépit de la protection du secret de l'instruction. Tout au moins informer régulièrement le passage éventuel de "Mamba" dans telle ou telle autre administration...

L'autre silence inquiétant, même s'il ne surprend plus aucun observateur, est celui du Parlement. Ni l'Assemblée nationale, encore moins le Sénat, aucune de ces deux chambres ne lève le petit doigt pour appeler le gouvernement à s'expliquer sur le caractère sélectif de ladite opération. Les dossiers sont-ils trop "sensibles" pour que certains députés et sénateurs osent y mettre leur nez ? Beaucoup y voient plutôt, à travers cette attitude, la manifestation d'une lourdeur qui constitue l'ADN du Parlement. Une attitude d'apparatchik qui se complait dans la crainte que certains ont d'être, à leur tour, rattrapés par des «casse-roles» au moment où ils étaient

aux affaires. Pour avoir géré des colossales sommes, à l'époque des très onéreuses "fêtes tournantes" qui n'avaient de rotatives que le caractère dispendieux de la dépense financière, ces "élus du peuple" préfèrent se retrancher derrière un silence "complice", de peur d'être pointés du doigt. Comme dirait quelqu'un : «N'attendez rien d'eux, ils se tiennent». Que dire du scandale dans les investissements éducatifs ! Comme relevé dans notre parution d'hier, des milliards ont été engloutis dans des écoles inachevées. Tout comme ces milliers de logements, facturés là également à hauteur de centaines de milliards, n'ont jamais vu le jour. Les populations ne voyant que des "éléphants blancs" qui complètent le paysage hideux des quartiers de plusieurs localités du pays. A "Mamba" de se glisser dans chaque trou d'où se dégage une odeur de malversations.